

Accueil des classes 2023-2024

Conditions d'accès

- L'accueil des classes a lieu sur rendez-vous, de préférence le jeudi toute la journée, le mardi ou le vendredi matin.
- Chaque séance a une durée maximale de 30 minutes.
- La périodicité des séances est laissée à la convenance de l'enseignant (pas plus d'une par mois).
- L'enseignant reçoit une inscription pour sa classe. Il est responsable des documents empruntés par ses élèves.
Les documents et pièces de jeux perdus ou dégradés doivent être remplacés ou remboursés.
- Site et catalogue en ligne : <https://ambazac.bibenligne.fr/>
(des codes d'accès à votre compte pourront vous être remis).

Conditions de prêt

- Le nombre de documents empruntés peut atteindre 50 par classe (plus si besoin).
- L'enseignant a la possibilité d'emprunter 2 jeux (pour la classe uniquement) pour une durée d'1 mois maximum.
- Les échanges de documents ont lieu lors des visites programmées.
- La totalité des documents prêtés doit être retournée à la bibliothèque avant les vacances d'été.
- La Bibliothèque Départementale de la Haute-Vienne (BDHV) dispose d'un certain nombre de racontes-tapis, kamishibais (théâtre d'images), jeux, séries et valises thématiques...

Les demandes étant nombreuses il est nécessaire de les réserver à l'avance.

La bibliothèque vérifiera la disponibilité de ces documents et se chargera de vous les acheminer.

La bibliothèque vous propose aussi...

- De familiariser les enfants avec l'espace jeunesse, de se repérer et comprendre l'organisation du rangement des documents (loto sur le thème de la classification, recherche documentaire).
- La découverte du livre (loto des couvertures, loto des titres...).
- D'écouter des histoires (extrait de livre, album, séance Kamishibai, raconte-tapis...).
- De visiter les expositions ou manifestations ponctuelles.
- Le prêt de séries pour une période scolaire

Nous avons 5 titres de séries à vous proposer et 90 autres titres sont disponibles dans les bibliothèques du département, nous consulter, ou visibles sur le portail de la bibliothèque.

Il est rappelé qu'une série doit être réservée à l'avance (vu le nombre limité de titres), qu'elle sera prêtée pour une période scolaire et devra être rendue en totalité à la fin de cette même période.

- de participer au Prix départemental de lecture jeunesse « Je lis, j'élis » organisé en partenariat avec la BDHV et les bibliothèques de la Haute-Vienne.

Trois sélections de cinq nouveautés (plus un titre « jocker » si problème de parution en librairie) en littérature jeunesse pour trois tranches d'âge distinctes : (lot 1 : moyenne et grande sections de maternelle-CP, lot 2 : CE1-CE2, lot 3 : CM1-CM2) sont proposées aux enfants.

Cette animation se déroule de novembre à juin sur 3 séances (présentation, vote, résultats).

L'accueil d'un auteur est en principe prévu en mars, sous réserve de disponibilité.

A partir de 2023, le Prix intègre une nouvelle dimension : celle des jeunes en difficulté d'accès à la lecture en raison d'un handicap. Il propose donc désormais dans sa sélection des albums issus de l'édition adaptée ou sur le thème de la différence et du handicap.

Après avoir participé au prix l'an dernier avec les CP-CE1 (lot 2), nous proposons cette activité aux classes de CE2-CM1-CM2 (voir albums du lot 2 et 3 en pièce jointe).

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à la bibliothèque avant le **21 octobre** prochain à l'aide du bulletin ci-joint.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée et nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à nous contacter au 05-55-56-85-76, à bibliotheque@ambazac.fr ou directement à la bibliothèque.

Nathalie, Christine et Nadège

Inscription au prix littéraire

« Je lis j'élis » 2023-2024

Nom de l'école :

Classe :

Nom de l'enseignant :

Adresse mail :

Nombre d'enfants :

Nous aurons besoin de la liste (nom, prénom) des enfants pour établir le registre de vote.